

CONFORMITE DES FOURNISSEURS EN MATIERE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Mise à jour : 02/09/2021

Le groupe Eiffage a toujours accordé une grande importance à la protection de la vie privée et des données personnelles de ses fournisseurs.

Depuis le 25 mai 2018 le Règlement Général Européen pour la Protection des Données¹ relatif à la protection des personnes physiques en matière de données personnelles a renforcé les obligations des entreprises dans ce domaine. Dans ce nouveau contexte, le groupe Eiffage a mis en œuvre les mesures techniques, organisationnelles et pédagogiques adéquates complémentaires pour démontrer que ses traitements de données à caractère personnel sont conformes.

Une donnée à caractère personnel est une information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité.

1- Informations sur la manière dont le groupe Eiffage utilise les données à caractère personnel des collaborateurs du fournisseur.

Dans le cadre de la fourniture des services, le groupe Eiffage peut être amené à traiter des données à caractère personnel concernant les salariés du fournisseur ou des personnes agissant pour son compte.

Il incombe au fournisseur d'informer ses salariés de l'existence des traitements de données à caractère personnel que le groupe Eiffage mettraient en œuvre en sa qualité de responsable de traitement, et détaillés ci-après.

2- Quelles sont les données à caractère personnel que les sociétés du groupe Eiffage (« la Société ») peut être amenée à collecter auprès de ses fournisseurs, et à quelles fins ?

La Société peut être amenée à collecter les données à caractère personnel nécessaires à l'exécution des accords qu'elle lie pour faciliter ses relations commerciales et/ou ses obligations légales.

La Société peut traiter des données à caractère personnel au titre de son propre intérêt légitime, à savoir la gestion de ses fournisseurs.

Sans que cela soit limitatif, la Société peut être amenée à collecter des données :

- À caractère personnel pour permettre
 - o l'identification de ses interlocuteurs de référence vis-à-vis du fournisseur. Ainsi, elle peut collecter :
 - Le nom, prénom, fonction, adresse mail, adresse physique professionnelle et/ou numéros de téléphone professionnels, etc.

¹ Règlement Général Européen pour la Protection des Données UE/2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques en matière de à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données

- Liées aux transactions financières
 - o coordonnées bancaires

L'ensemble de ces données lui permettent de gérer tant sa relation contractuelle (contrat, avenant, réunions, courriers, notifications etc...) que ses relations commerciales (notamment le compte fournisseur, les commandes et livraisons, les factures et la comptabilité associée).

3- Comment la Société collecte, reçoit les données à caractère personnel du fournisseur ?

Dans le cadre de l'exécution de ses accords avec ses fournisseurs, ces données à caractère personnel peuvent être communiquées directement à la Société par le fournisseur, vous lors de la création de son compte, lorsque le fournisseur la contacte ou bien encore par toutes autres filiales du groupe Eiffage.

Ces données à caractère personnel peuvent aussi être collectées par l'intermédiaire des échanges du fournisseur avec les équipes commerciales de la Société ou de celles de son groupe, leurs applications, leurs formulaires (site internet, ...).

4- Qui sont les destinataires ?

La Société peut partager les données personnelles du fournisseur avec des destinataires internes et externes.

Au sein du groupe Eiffage, ces données sont partagées, uniquement si cela est pertinent et strictement nécessaire, avec les membres du personnel Eiffage autorisés ayant besoin d'y avoir accès dans le cadre de leur mission au sein d'Eiffage.

En dehors du groupe Eiffage, elles sont partagées, uniquement si cela est pertinent et strictement nécessaire, avec :

- Les fournisseurs qui agissent pour le compte de la Société du groupe Eiffage concernée (prestataires de services en Technologie de l'information, ...)
- Les autorités habilitées type autorités judiciaires, de police, de contrôles ou étatiques ou ayant une légitimité connexe.

5- Où sont les données à caractère personnel du fournisseur ?

Les données à caractère personnel du fournisseur sont stockées par défaut dans le Datacenter du groupe EIFFAGE, situé en France ou auprès des sous-traitants (au sens RGPD) du groupe EIFFAGE en Europe.

Cependant, dans l'hypothèse où les données à caractère personnel du fournisseur seraient transférées en dehors de l'Espace Economique Européen, la législation applicable est mise en vigueur, et la Société concernée s'assure que ses sous-traitants respectent ces engagements.

6- Durée de conservation des données à caractère personnel du fournisseur

Le groupe Eiffage conserve les données à caractère personnel uniquement le temps nécessaire à la réalisation de la finalité pour laquelle elles sont collectées ou reçoit ces données.

Ainsi, la conservation sera fonction :

- De la durée de la relation contractuelle ;
- Du suivi des relations commerciales et au plus 3 ans après le dernier contact ;
- Les obligations légales (notamment celles liées à la comptabilité : 10 ans, ...).

7- Les droits du fournisseur

A tout moment le fournisseur a le droit d'accéder à ses données à caractère personnel collectées par le groupe Eiffage et de les modifier, ou encore exercer son droit d'opposition conformément à l'article 21 du RGPD, sous réserve des dispositions légales applicables.

Ces droits peuvent aussi être exercés en contactant le Délégué à la protection des Données du groupe Eiffage à l'adresse mail suivante : privacy.fr@eiffage.com. La CNIL peut également être saisie.